



## **Réunion des Présidents de clubs et du CA du 20 avril 2017** **à Coutances**

### Absents excusés:

Gérard Levavasseur, Hubert Pottier

### Absents :

Christian Belhomme, Pascale Duquesne, Philippe Laisné

Sylvère Garnier est le maître de séance en l'absence de Gérard Levavasseur retenu au CHU pour soins.

### **Point sur les licences**

A ce jour 1001 licenciés dont 31% de femmes. Voir annexe 1 tableau récapitulatif des licenciés par club. Pour les subventions du conseil départemental, il fallait franchir la barre symbolique des 1000 licenciés pour ne pas voir la subvention CNDS réduite de 50%.

### **Labels**

Félicitations au club de Saint Hilaire du Harcouet pour l'obtention du label de bronze, qui rejoint les 10 clubs labellisés. Félicitations aussi pour le renouvellement des clubs prévus en 2017 : OHS en Argent, Agneaux pour le bronze et l'attribution de l'or à Coutances.

### **Cnds/CD**

Le CD a déposé plusieurs dossiers pour essayer de financer des actions : formation arbitres, entraîneurs, tir à l'arc au féminin, après midi découverte pour les personnes en situation de handicap, plaquettes de communication et matériel pour transport.

Il faut noter que la rédaction de ces dossiers demande beaucoup de temps environ 15 à 20heures.

### **Formation/stage**

La formation ou stage organisé par un club est du domaine du club par contre la formation ou stage ouverts à d'autres clubs est du domaine du CD (article 1 des statuts du CD, point 6-2,6-3 de l'article 6, article2 du Règlement intérieur).

Une commission existe, elle fera des propositions.

Par contre un club peut être le support de cette organisation mais sera encadrée et sous couvert du CD.

## **AG des clubs**

Pour Gérard Levavasseur, il n'y a que 2 possibilités de période à prendre en compte :

----- Saison sportive qui va du 1er septembre 2016 au 31 août de l'année suivante et pour les comptes L'année civile 2017 donc une AG en début d'année suivante.

-----Soit à l'année sportive et dans ce cas pour la même année, l'AG doit se faire après le 1<sup>er</sup> octobre et les comptes sont sur la même période.

Pour les clubs multisports, il n'en est pas de même car les comptes se terminent fin juin.

Intérêt dans l'avenir d'harmoniser les pratiques ce qui implique que les clubs multisports revoient leurs statuts.

## **Calendrier salle 2017/2018 :**

Rappel de Pierre Fosse : **le challenge des arbitres** aura lieu le 17 septembre 2017 à Donville.

Le **loisir femmes** se déroulera dans le Nord; à ce jour pas de candidature de club, à revoir dans les prochains jours.

Les dates de recyclage des arbitres sont fixées aux 14/15 octobre et non pas les 7/8 octobre.

Ce qui fait que le club de **Donville** modifie la date du concours au 7/8 octobre.

Les clubs d'Agneaux et Saint Lô se concertent ; **Agneaux** garde la date du 18/19 novembre et **Saint Lô** modifie la date au 13/14 janvier 2018, merci à eux pour cet arrangement.

**Montebourg** les 25/26 novembre.

**La Hague** les 9/10 décembre sachant que le CD n'a toujours pas reçu le compte rendu de L'AG de club et ce jour les 2 archers représentant le club n'avait pas de procuration; le président étant parti en vacances. Ces manques devraient se corriger sous huitaine sinon pas de concours.

**OHS** les 16/17 décembre pour un 4 fois 18m le samedi et idem le dimanche.

**Avranches** les 6/7 janvier 2018

**Saint lô** les 13/14 janvier comme dit précédemment.

**Les Pieux** les 20/21 janvier 2018

**Coutances** les 27/28 janvier pour le championnat départemental jeunes et arcs nus.

Le club de Bréhal c'était aussi positionné pour ce championnat mais n'est pas dans le bon secteur géographique. L.Ouin souhaiterait à l'avenir que l'on commence par attribuer les championnats sur le calendrier pour que découle ensuite les concours dominicaux. Suggestion à revoir.

**Asam** les 3/4 février pour le championnat départemental adultes.

Il reste encore des week-ends vacants pour les clubs qui le désirent.

Voir la pièce jointe (annexe 2) pour les dates et clubs organisateurs.

## **Questions diverses :**

**G Legoupil** (Président des arbitres) précise que c'est une volonté du Comité Régional que le nom de l'arbitre responsable soit inscrit sur l'invitation-mandat. De même c'est à l'arbitre responsable de valider ou non l'invitation et non pas à l'arbitre du club organisateur. Car c'est l'arbitre responsable qui est le garant pendant le concours quand il est commencé. L'invitation –mandat peut être considéré comme un « contrat ».

D'autre part, il précise que sur l'invitation, il est préférable de noter tenue blanche ou de club souhaitée plutôt qu'obligatoire, sinon l'arbitre principal est en devoir d'appliquer le règlement et de refuser tous les archers n'ayant pas la bonne tenue.

**H.Debroise** suggère que le prochain championnat par équipes de club débute une 1/2 heure plus tôt.

**K.Lebouteiller** demande s'il y a une différence entre « arbitre responsable ou responsable arbitre » ; le terme à utiliser est « arbitre responsable ».

L'arbitre responsable du concours 3D de Coutances arrivera tard dans l'après midi du samedi car passe un examen d'arbitre à Caen. Il sera parrainé par G.Guingouain.

**S.Josselin** informe l'assemblée qu'il y aura 2 concours qualificatifs dans la Manche pour la FFSA : le 9 décembre 2017 à Donville Les Bains et le 10 février 2018 à Saint Lo. Il y aura besoin de 3 Arbitres sachant qu'il y a des concours ces mêmes jours.

Il précise aussi qu'il y a 4 clubs affiliés FFSA : Avranches, Donville les Bains, Les Pieux et Saint Lô.

Une enveloppe de 150€ sera allouée à chaque club organisateur par F.Desfaudais (conseiller technique du sport adapté).

A l'étude, une formation pour les arbitres sur le sport adapté.

**L.Ouin** souhaitait aborder le sujet des formations mais M.Lebouteiller signale que la responsable des formations(J.Gibert) est absente ce jour.

Se demande s'il ne serait pas envisageable qu'un arbitre pourrait être « prêté » à un autre club qui est en difficulté le temps qu'un nouvel arbitre se forme. C'est le cas pour Agon-Coutainville où X.Ranguet est encore souffrant.

Fin de la réunion à 20H30

Le Président  
Gérard LEVAVASSEUR

La Secrétaire  
Françoise Legoupil